

Audit des associations

Dans son rapport portant sur les activités sociales et culturelles destinées aux agents de La Poste, pour les exercices 2009 à 2013 et mis à jour en juin 2016, la Cour des comptes a demandé à La poste de mettre en œuvre un programme d'audits périodiques des principales associations.

Le plan d'action des activités sociales pour 2016 rappelle cet enjeu. Il prévoit que la DNAS se mette en situation de veiller activement à ce que les associations recevant des financements de la part du COGAS, faisant déjà l'objet d'échanges et de suivis réguliers, en assurent une utilisation attentive conforme aux conventions objectifs/moyens.

Dans ce cadre, un cahier des charges vient d'être finalisé et une consultation a été engagée auprès de sociétés d'audit. Celle-ci doit permettre de sélectionner un ou deux prestataires ayant une expérience éprouvée dans le domaine de l'audit (en particulier financier et organisationnel) et/ou de la formation à l'analyse financière.

Les missions d'audit demandées par la DNAS, porteront principalement sur des organismes de dimension nationale subventionnés par le COGAS. Elles seront également étendues à des associations locales situées sur l'ensemble du territoire (Corse et DOM compris).

Les prestataires retenus assureront dès la fin de cette année, la formation d'une équipe de collaborateurs de La DNAS qui se sont portés volontaires pour effectuer à leur tour des missions d'audit et de contrôle d'associations.

Selon le calendrier prévisionnel, le choix du ou des prestataires interviendra courant octobre 2016, le démarrage des prestations de formation des personnels en novembre, et le lancement des premiers audits en 2017. A titre indicatif, le futur marché prévoit la réalisation de 5 à 40 audits par an.

En complément de ces missions principales, le ou les prestataires retenus proposeront des outils, pour aider les associations volontaires à identifier leurs risques pour encore mieux maîtriser leurs activités. Dans cet esprit, une formation sera proposée aux présidents d'associations intéressés.